

<http://ugtg.org/spip.php?article308>



Au centre "Les Airelles" : La grève continue !

- Actualité -



Date de mise en ligne mardi 22 novembre 2005

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Les Airelles de plus en plus en danger !

Depuis le 07 novembre 2005, Les Airelles ont entamé un mouvement de grève. Après 15 jours de conflit, l'**Association l'AGHIL** est incapable de porter des réponses quant aux **12** points de revendications posés par les salariés du Centre pour handicapés "**Les Airelles**" sise au Centre Médical "**Les Acacias**".

Où en est-on ?

Depuis le début du conflit, suite au silence du Conseil d'Administration de l'**AGHIL**, concernant le Cahier de Revendications déposé le 25 octobre 2005, quatre rencontres ont eu lieu :

- ▶ **le 07 novembre 2005** : rencontre au Centre "Les Airelles" avec le Président (Gérard SAMYDE) sur les éléments du Cahier de Revendications,
- ▶ **le 10 Novembre 2005** : ouverture des négociations à l'antenne du Conseil Général à Miquel ; aucune avancée (le Conseil d'Administrations découvre la situation),
- ▶ **le 14 novembre 2005**, antenne du Conseil Général à Miquel : reprise des négociations en présence de nombreux membres du Conseil d'Administration et un Conseiller Technique, Raphaël SPERONEL. Les choses restent en l'état. Le Président du Conseil d'Administration nie tout en bloc,
- ▶ **le 16 novembre 2005** à l'initiative, encore une fois de l'UGTG/Action Sociale, il est demandé à la DSDS une médiation. Cette dernière est acceptée.

L'Inspectrice Principale, Madame SAVON, est désignée pour cette médiation.

Etude du Cahier de Revendications et les dysfonctionnements notés par le personnel sont pointés.

La DSDS exige :

Au centre "Les Airelles" : La grève continue !

- ▀ que l'Association clarifie le rôle du "Conseiller Technique", **Monsieur JABES**, qui est également prestataire de services du **Centre les Airelles** et demande les raisons de son intervention dans la gestion de l'établissement (gestion du personnel, allées et venues dans les services, etc...),
- ▀ que le Conseil d'Administration se réunisse, en urgence, afin de répondre aux questions posées et leur trouver des solutions,
- ▀ la marche à suivre pour l'embauche d'un directeur.

Vu les inquiétudes exprimées en matière d'hygiène et de sécurité, la **DSDS** demande qu' un contrôle soit fait de toute urgence du Centre que ce soit sur le plan pédagogique, éducatif, financier et surtout quant au non respect des procédures d'hygiènes.

Aujourd'hui, **21 novembre 2005**, malgré les lourdes menaces qui pèsent sur l'Association et le Centre la seule réponse de l'**AGHIL** est l'assignation des salariés, ce jour, à **14 h 30** afin qu'ils soient expulsés des locaux ou qu'ils soient condamnés à **2.000** Euros d'astreintes.

À cela, nous disons que le conflit n'est pas fini aux **Airelles**, mais maintenant, plus que jamais, le service est en danger.

Le personnel reste plus que jamais mobilisé, car les revendications posées, concernent tous les acteurs présents dans ce centre : usagers, familles, professionnels, etc.

JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU PO KO VWÈ JOU !

UTAS-UGTG - "Les Airelles"

22.11.05